

Place au peuple !

**Jean-Luc
Mélenchon**

Candidat du Front de Gauche
à l'élection présidentielle
Député européen
www.jean-luc-melenchon.fr

Les Lilas, le 22 février 2012

Madame Aurélie Trouvé
Monsieur Thomas Coutrot
ATTAC – Coprésidents
21ter, rue Voltaire
75011 PARIS

Cher-e-s camarades,

Je vous remercie de votre interpellation, qui je l'espère contribuera, pour l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens, à avoir accès aux propositions des différent-e-s candidat-e-s et donc à pouvoir en conscience, libre et éclairée faire ses propres choix.

1/ Le Front de gauche exige un référendum sur la ratification du Pacte budgétaire. J'ai déjà déposé sur cette question, avec mes camarades du groupe GUE/NGL au Parlement européen, une *Proposition de Résolution (PE479.464 – B7-0043/2012)* sur les conclusions du Conseil européen du 30 janvier 2012 sur un accord international relatif à une union pour la stabilité budgétaire. Son point 13 est sans ambiguïté : « Le Parlement européen estime que des engagements de l'ampleur de ceux que prévoit le projet de traité international passent obligatoirement par la consultation la plus large possible des populations par voie de référendums organisés selon les règles nationales; souligne que ces référendums doivent être organisés sans ingérence politique de la Commission européenne; est par ailleurs d'avis que les gouvernements des États membres où un référendum n'est pas possible doivent donner à leur population la possibilité de se prononcer sur la ratification de ce projet de traité par consultation populaire ».

Avec l'ensemble des partis de l'autre gauche européenne, le Front de Gauche fait donc campagne depuis déjà plusieurs semaines contre le « traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique et monétaire », et demande la tenue d'un référendum sur sa ratification. La gauche, majoritaire au Sénat, peut obliger Sarkozy à passer par la voie du référendum, dont il se prétend

**FRONT
DE GAUCHE**

8, rue Chassagnolle • 93260 Les Lilas • 01 55 82 01 50
www.placeaupeuple2012.fr

maintenant si friand. C'est pourquoi nous appelons nos collègues socialistes à voter contre le MES le 28 février prochain.

2/ Si je suis élu en mai, je m'engage donc à soumettre à référendum la ratification de ce Pacte et à faire campagne pour son refus. Je m'engagerai à engager le cas échéant dans l'élaboration démocratique d'un nouveau traité européen, fondé sur des principes opposés à ceux qui gouvernent le présent pacte d'austérité, et notamment à la constitutionnalisation de la règle d'or ou à l'automatisation des sanctions financières. Notre programme « *l'Humain d'abord* » prévoit déjà de mener la bataille politique et diplomatique pour un nouveau traité européen, et pour la refonte des statuts et missions de la BCE. En prenant appui sur les luttes et les aspirations au changement en Europe, nous nous engagerons dans la mise en chantier d'un nouveau traité qui sera adopté en France par référendum après un grand débat populaire. Nous agissons pour l'adoption d'une clause de non-régression sociale et environnementale. La France prendra l'initiative d'États généraux de la refondation européenne en faisant appel à toutes les forces politiques et sociales disponibles en Europe.

3/ Pour en finir avec la Vème République et restaurer la souveraineté populaire et poser les bases de la République démocratique et sociale que nous voulons construire, nous engagerons un processus constituant.

Une Assemblée constituante distincte de la nouvelle Assemblée nationale, ayant pour mandat de rédiger un projet de Constitution nouvelle pour une VIe République, sera élue au suffrage universel, dès 2012. Elle sera élue à la proportionnelle intégrale sans seuil, avec la parité.

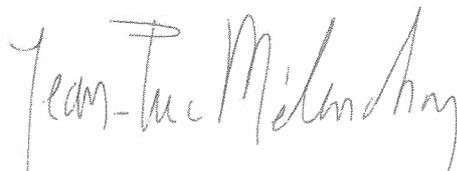
Les parlementaires en exercice ne pourront s'y présenter et les élu(e)s de la Constituante ne pourront être candidats aux élections suivantes.

Ce projet de Constitution nouvelle, une fois voté par l'Assemblée constituante, sera soumis à référendum populaire.

De manière générale, nous voulons promouvoir l'implication populaire permanente : notre programme prévoit en particulier de renforcer et d'amplifier la souveraineté directe du peuple. La démocratie participative sera inscrite dans la Constitution et des lois déclineront ce principe pour donner les moyens, les outils, les espaces pour sa mise en œuvre. Elle s'appliquera à l'élaboration des lois, à la mise en œuvre des grandes politiques publiques et à la gestion des collectivités territoriales, notamment au moyen de budgets participatifs. Surtout, nous créerons de nouveaux domaines d'intervention populaire. Le référendum, ou toute autre forme de consultation populaire directe, pourra être initié par voie de pétition réunissant un pourcentage conséquent de la population. Tout changement du périmètre des services publics sera décidé après consultation du peuple. L'initiative d'une loi sera ouverte aux

citoyennes et aux citoyens, aux organisations syndicales et aux associations.

Je vous prie de croire, chers camarades, en mes salutations fraternelles.



Jean-Luc Mélenchon